

# Rapport de gestion

## Examen du compte de résultat

Les comptes de la SPA font apparaître un bénéfice comptable de **2 511 993 €**, soit une augmentation de **453 816 €** par rapport à l'année précédente (**2 058 117 €**).

Les principaux éléments du résultat d'exploitation à signaler sont les suivants :

- une hausse des cotisations de 185 263 € (d'autant plus significative que les cotisations 2011 bénéficiaient d'un changement de méthode d'estimation pour 35 830 €),
- une stabilité des dons, qui correspond en réalité à une augmentation de la collecte de 423 940 €, compte tenu du changement de méthode d'estimation dont bénéficiait la collecte 2011, ce qui représente un résultat très satisfaisant dans un contexte économique défavorable,
- une baisse des réalisations de legs et donations de 1 870 249 € : la performance de l'année précédente n'a pas été renouvelée, mais le niveau de ressources reste élevé,
- une baisse de 218 K€ des recettes de fourrières (après versement de la TVA, ce qui correspond à une augmentation du volume d'activité en neutralisant l'effet TVA),
- une augmentation de 110 K€ des participations aux frais données par les usagers des dispensaires, correspondant à l'augmentation de l'activité,
- une hausse de 261 K€ des frais de soins vétérinaires,
- une hausse des frais de personnel de 517 617 € liée principalement à la répercussion de l'augmentation du SMIC, qui a concerné un nombre important de salariés, à la régularisation de situations individuelles suite à une analyse globale de la grille des salaires, et à des recrutements complémentaires effectués sur quelques sites après analyse de leurs besoins,
- une hausse de 388 K€ des frais de collecte et de traitement des dons, liée notamment à l'augmentation des volumes traités, à des opérations d'amélioration de la base de données et à la mise en place en fin d'année de la collecte en ligne,
- un solde net positif des reprises et dotations aux provisions s'élevant à 1 345 198 €, contre un solde net négatif de 927 613 € en 2011 (cf. paragraphe, examen du bilan).

Hormis l'augmentation des frais de personnel, les charges d'exploitation courantes directement liées à l'activité (soins vétérinaires, nourriture, consommables pour animaux...) sont comparables à celles des deux années précédentes pour un volume d'activité comparable, ce qui montre la stabilisation dans le temps de la discipline de gestion mise en œuvre depuis 2009. Il faudra cependant rester très vigilant sur ce point afin d'éviter tout relâchement qui serait immédiatement sanctionné dans un environnement économique plus difficile.

Il en résulte un résultat d'exploitation de **1 584 728 €**, auquel s'ajoute un résultat financier de **1 106 237 €** lié aux placements de trésorerie.

Contrairement à l'année précédente, le résultat exceptionnel n'enregistre pas de mouvements importants.

Quant à la variation des fonds dédiés, c'est-à-dire l'écart entre les engagements pris en réalisant les legs et la concrétisation des engagements pris, elle ne modifie pas significativement le résultat de l'exercice (produit net de 103 545 €).

## Examen du bilan

À la suite de cet exercice 2012, le bilan de la SPA se trouve conforté par une augmentation de **2 472 998 €** des fonds propres, la trésorerie ayant quant à elle diminué de **-568 251 €**.

### Éléments à signaler à l'actif :

L'augmentation du poste « Constructions » provient principalement de la mise en service du nouveau refuge de Plaisir (78) pour un montant de 2 959 780 €.

### Éléments à signaler au passif :

Les provisions pour risques et charges diminuent de 1 520 846 € en raison notamment :

- de la constatation d'un risque sur un legs encaissé pour 188 942 €,
- de la constatation d'un nouveau risque sur le refuge d'Orgeval pour 249 600 € (cf. annexes §1.e),
- de la reprise du risque constaté en 2011 sur un dossier de legs, pour 911 801 €, ce risque étant éteint (cf. annexes §3.h),
- de la reprise de la provision liée au contrôle Urssaf relatif aux exercices 2009, 2010 et 2011, (cf. annexes §3.h) ; le montant réglé (136 826 €) est comptabilisé en charge exceptionnelle.

### Le suivi des fonds dédiés :

Le poste **fonds dédiés** figurant au bilan permet de suivre spécifiquement les ressources de l'Association qui sont assorties d'une condition d'utilisation. Il s'agit de legs encaissés et pour lesquels une condition précise est stipulée dans le testament.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012 le montant des fonds dédiés s'établissait à 11 373 643 €, auquel il faut ajouter 5 794 794 € de nouveaux fonds dédiés enregistrés au cours de l'exercice.

Un ensemble de dépenses portant sur un montant de 5 898 339 € a pu être affecté à ces fonds conformément aux conditions d'utilisation stipulées dans les testaments.

Après affectation de ces dépenses, le montant des fonds dédiés restant à utiliser s'établit à **11 270 097 €** au 31 décembre 2012.

### Evolution de la trésorerie

La marge brute d'autofinancement dégagée au cours de l'exercice s'établit à **3 156 105 €**.

Elle correspond à la production brute de trésorerie résultant de l'activité. En d'autres termes, elle est égale au résultat comptable (2 511 993 €), augmenté des charges non décaissées et diminué des produits non encaissés.

Le besoin en fonds de roulement a, quant à lui, augmenté de 292 226 € en raison de la variation négative du solde net des dettes et des créances.

Il en résulte une augmentation de la trésorerie d'exploitation de 2 863 880 €. Cette production nette de trésorerie courante est nettement moins importante que celle de l'année précédente (6 256 523 €), qui avait bénéficié d'un niveau de réalisations de legs particulièrement élevé, mais elle permet cependant de financer la majeure partie des investissements de l'année (3 432 130 €).

Au final, la trésorerie a ainsi diminué de -568 251 € au cours de l'exercice.

### Les engagements reçus hors bilan

Le montant des engagements reçus hors bilan, représentatifs des legs non encore encaissés et évalués sur la base d'une estimation notariale ou de l'administration des domaines, s'établit à **50 013 263 €** au 31 décembre 2012, soit à un niveau sensiblement plus élevé qu'en fin d'année précédente (44 456 458 €).

Ce portefeuille se compose de :

- Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires : 103 dossiers pour 9,3 M€.
- Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle : 476 dossiers pour 40,7 M€.

#### Résultats et variation de trésorerie des cinq derniers exercices

| En Euros | Produits    | Charges     | Résultat    | Variation trésorerie |
|----------|-------------|-------------|-------------|----------------------|
| 2008     | 51 049 935€ | 49 827 229€ | 1 222 706€  | -470 757€            |
| 2009     | 48 529 513€ | 50 047 802€ | -1 518 289€ | -4 824 341€          |
| 2010     | 43 343 589€ | 46 180 888€ | -2 837 299€ | -3 119 126€          |
| 2011     | 54 887 378€ | 52 289 260€ | 2 058 117€  | +4 323 674€          |
| 2012     | 50 644 976€ | 48 132 983€ | 2 511 993€  | -568 251€            |

#### Observations du Comité d'Entreprise

En application des dispositions de l'Article L.2323-7 et suivants du Code du Travail, le rapport de gestion traitant des comptes de l'exercice clos le 31/12/2011 et du budget prévisionnel 2012 a été présenté et commenté une première fois en réunion du comité d'entreprise le 27 septembre 2012, et une seconde fois le 27 novembre après le renouvellement des élus. Cette information n'a pas amené de commentaires particuliers de la part des membres du Comité d'Entreprise.

Par ailleurs, l'évolution générale de la situation financière de l'Association est mensuellement communiquée au comité d'entreprise, ainsi qu'annuellement les éléments chiffrés de la situation sociale de l'Association, à travers le bilan social.

#### CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Les seules conventions entrant dans le champ d'application de l'article 612-5 du Code de commerce concernent la prise en charge des frais de mission remboursés directement aux administrateurs ou payés directement par le siège. Il n'a pas été effectué de remboursement au cours de l'exercice.

